

Montréal, 17 mars 2014

PAR COURRIEL ET SDE

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3875-2014 : *Demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE*

Chère consoeur,

Pour faire suite à la demande de renseignements no.1 de l'ACEF de l'Outaouais (ou « ACEFO »), déposée le 14 mars 2014 dans le cadre du dossier mentionné en rubrique (C-ACEFO-0002), une précision doit être apportée à la question 3.2 dudit document. La question 3.2 se lit comme suit :

3.2 Veuillez fournir votre estimation du coût prévu pour les *Engagements relatifs au transport et à la distribution de gaz naturel* pour la période de la demande 3.1 sans les amendements proposés.

La précision consiste en l'ajout du mot « annuel », tel qu'indiqué ci-dessous :

3.2 Veuillez fournir votre estimation du coût *annuel* prévu pour les *Engagements relatifs au transport et à la distribution de gaz naturel* pour la période de la demande 3.1 sans les amendements proposés.

Nos excuses pour tout incon vénient et nous vous remercions pour votre collaboration.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Me Stéphanie Lussier
10127, rue d'Iberville
Montréal (Québec), H2B 2T7
Tél. : 514.761.0032
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Éric Fraser, *Hydro-Québec*
Me Simon Turmel, *Hydro-Québec*